

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 139 arrêté n° 139 du 3 mars 1942

n° 139

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 mars 1942

Numéro JO
n° 544 du 31/03/1942

Date du numéro
31 mars 1942

TEXTE INTÉGRAL

M. Gasse, procureur de la République, chef du Service judiciaire, est nommé président de la cour criminelle spéciale de Djibouti, en remplacement de M. Ravailier. M. Nas de Tourris, vice-président de la Légion des combattants et volontaires de la Révolution nationale, est nommé membre de la même cour à la place de M. Gasse.